

## Fiche de mission SCV Animation

	<b>Fiche de mission SCV Animation</b>
Contexte	<p>L'association est un mouvement d'éducation populaire qui travaille à la prise de conscience du public afin qu'un changement des mentalités et des comportements s'opère dans le but de contribuer individuellement et collectivement à la construction d'un monde juste, solidaire et durable. Notre objectif : « <i>Informer et éduquer pour construire un monde solidaire</i> ». L'objet de l'association s'axe autour de l'éducation populaire, que ce soit l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale ou bien l'éducation à l'environnement et au développement durable.</p> <p>Pour cela nous fonctionnons autour de quatre pôles d'activités : Animation, Mobilisation, Accompagnement et Formation, et d'un Centre de ressources et d'information. Cela nous permet d'avoir des moyens d'action variés afin de toucher tous les publics.</p>
Description de la mission	<p>le/la Volontaire en Service Civique participera aux différentes actions du pôle animation et mobilisation et principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui aux animations dans le cadre scolaire et pour tous types de public aux thématiques abordées par l'association.</li> <li>- Appui au projet « le rallye des solidarités » en sensibilisant et mobilisant des citoyens de la ville de Villiers-le-Bel.</li> </ul> <p>Il/elle contribuera à la vie de l'association par sa participation à des actions menées en direction ou en collaboration avec les bénévoles.</p>
Qualités souhaités	<p>Un attrait par les thématiques développées par l'association : l'environnement, le développement durable, la citoyenneté, la solidarité internationale.</p> <p>Aptitude en animation devant un public</p> <p>Aptitude à travailler en équipe</p> <p>Ouverture d'esprit, curiosité, adaptabilité, sens du contact.</p>
Conditions :	<p>Lieu : Association la Case – 1 rue Jean Bullant à Villiers-le-Bel (Val d'Oise) – déplacement sur le département (prises en charges par l'association).</p> <p>Durée : 8 mois à partir de janvier 2021</p> <p>Horaires particuliers poste nécessitant une grande disponibilité, possible animations et / ou réunions le soir ou le Weekend</p> <p>Indemnisation : 580 €/mois</p> <p>28h par semaine</p>